

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Jeudi 21 avril 2016

INVITATION PRESSE

Thierry Cornaille, membre du gouvernement en charge notamment du logement et de l'énergie, vous convie le vendredi 22 avril à 9 h à la maison de l'étudiant au campus universitaire de Nouville, à la signature de l'accord interprofessionnel sur la réglementation énergétique des bâtiments de la Nouvelle-Calédonie qui se fera aux côtés de l'ensemble des acteurs professionnels, institutionnels et privés de la construction.

Cette signature marque le début des travaux de rédaction du texte qui encadrera les règles de constructions des bâtiments dans un objectif de maîtrise énergétique en Nouvelle-Calédonie. C'est l'une des multiples actions mises en œuvre par le gouvernement dans le cadre du Schéma pour la transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie, actuellement sur le bureau du Congrès.